

Editorial

Le Mot du Président

Les grandes vacances sont terminées et l'équipe de la MUFA a repris le chemin de l'école en même temps que les enfants de la commune de Manhay. En effet, durant le mois de septembre, des animations destinées aux plus jeunes basées sur les photos aériennes de la commune ont permis de lancer le cycle "Habiter quelque part". Nous en reparlerons plus en détail dans la prochaine édition de la Mufa.be.

Ce numéro s'inscrit dans le cadre de la journée de l'Architecture Wallonie-Bruxelles qui se déroulera le 23 octobre prochain. C'est l'occasion de s'arrêter sur les particularités de l'architecture contemporaine en Province de Luxembourg. Pour ce faire, nous vous livrons un entretien avec un architecte, dont les réalisations novatrices sont visibles sur le territoire marchois.

Philippe-Jacques SCHREDER, Président de la MUFA



Architecture

Journée de l'architecture

La Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles organise le 23 octobre 2011 la Journée de l'Architecture. A cette occasion, de nombreux témoins de l'architecture contemporaine en Wallonie et à Bruxelles seront ouverts au public et les architectes seront disponibles pour des visites guidées.

La MUFA, la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne, l'Ordre des Architectes et l'Association des architectes de la Province de Luxembourg (AAPL) sont partie prenante pour l'organisation de cette journée dans la Province. Le point d'information pour le nord Luxembourg sera situé dans les locaux du Train Touristique de l'Aisne à Erezée.

L'Euro Space Center Galaxia à Transinne, le Centre de Compétence bois du Forem à Libramont, la maison Bastogne à La Roche-en-Ardenne, des logements sociaux à Libin, le pavillon du site gallo-romain de Mageroy, la Maison de l'Ordre des architectes à Arlon... seront ainsi accessibles lors de visites guidées à 10h-14h et 16h (réservation souhaitée). Pour les renseignements pratiques, n'hésitez pas à consulter le site internet dédié à l'événement : www.journeedelarchitecture.be.



Crédits photographie : Serge ANTON

Prix de la maîtrise d'ouvrage publique

Le prix de la maîtrise d'ouvrage publique vise à valoriser les bonnes pratiques. Les résultats de la première édition de cette biennale seront connus le 11 octobre.

Les projets concourent dans quatre catégories :

1. Equipement public
2. Culture, sport, éducation
3. Logement public
4. Paysage, transport et espaces publics

Un prix spécial sera décerné pour la promotion d'une approche intégrée.

Les bâtiments lauréats seront également accessibles lors de la Journée du 23 octobre. Ils feront l'objet d'une publication et se verront apposer une plaque mentionnant le prix.





AAB d'Architecture
Philippe Bosquée
Rue des Dentellières, 10
6900 - MARCHE
www.aab-bosquee.be

Quelle est votre définition de l'architecture contemporaine ?

Concevoir un projet en architecture contemporaine, c'est sortir de la typologie "deux pans de toiture et quatre façades" et travailler avec des volumétries différentes, des toits plats, de grandes ouvertures. Aujourd'hui, les nouvelles habitations doivent être conçues avec une utilisation minimale de l'énergie c'est-à-dire en recherchant un maximum d'apports solaires tout en évitant les problèmes de surchauffe.

A quoi êtes-vous attentif lors de la conception d'un projet ?

La première étape est d'aller sur le terrain afin de le visualiser et de voir son orientation. Le plein sud n'est pas idéal. La complexité du terrain, son dénivelé va développer la créativité du projet.

J'ai, par exemple, réalisé une maison dont la façade avant est orientée à l'ouest et une des latérales l'est au sud. Finalement, le soleil est là toute la journée.

Je veille à intégrer la future maison dans le cadre environnant en jouant sur les tonalités, les textures.

Il est important d'écouter les personnes, d'entendre leurs désirs et de les ouvrir à de nouvelles conceptions. De ce côté, un travail de sensibilisation se réalise par différents canaux. La médiatisation de projets contemporains dans la presse écrite et audiovisuelle ouvre l'esprit des gens. Le public fait d'avantage preuve de compréhension pour l'architecture contemporaine qu'il y a quelques années.

Comment sont acceptées ces nouvelles constructions dans les démarches administratives de l'urbanisme ?

En province de Luxembourg, il y a une belle ouverture d'esprit pour ces nouvelles formes d'architecture.

Le critère d'intégration est important dans l'acceptation du dossier déposé : respecter un coeur ancien de village en ne proposant pas un toit plat visible de toutes parts, associer l'ancien et le contemporain plaît à toutes les générations et sécurise le choix moderne du bâtiment, associer des tonalités qui s'associent au contexte local... L'urbanisme à Arlon est attentif à tous ces aspects.

Le dialogue entre toutes les parties (commune, fonctionnaire délégué, voisins) est important dans cette démarche et implique d'adapter le projet sur certains aspects.

La difficulté se situe dans le fait que ces projets contemporains seront toujours en dérogation. Celle-ci est normalement "exceptionnelle", il faut souvent en demander plusieurs qui ne sont pas toujours acceptées. La nécessité d'une enquête publique engendre souvent des réactions négatives. Les communes doivent alors prendre leur décision. Celle-ci n'est pas toujours prise avec une cohérence sur le long terme pour le développement communal et est parfois une réponse mièvre aux réclamations.

En conclusion, ce qui est indispensable dans ces dossiers de permis d'urbanisme dérogatoires, c'est dialoguer et faire preuve de psychologie.

Quels éléments pourraient faciliter l'acceptation de l'architecture contemporaine ?

Associer un matériau intemporel (la pierre) avec un contemporain (le bois, le zinc) permet au bâtiment de ne pas devenir trop vite obsolète architecturalement parlant.

Le contemporain permet de donner une nouvelle identité à un quartier, en combinant, par exemple, des terrasses en toit plat dans des volumétries existantes sur les arrières des maisons, tout en gardant une façade traditionnelle.





Cette modulation de nouveaux espaces de vie peut se coupler à une mixité de fonctions (logement et commerce) mais cela n'évite pas la question du nombre de places de parking nécessaires à tout nouveau logement.

Choisir de construire contemporain, est-ce beaucoup plus cher ?

Oui, la construction est plus chère mais dans un intervalle de prix raisonnable. La complexité de ces habitations demande davantage de recherche sur les volumétries qu'un modèle standard. La répartition différente des forces, les dimensions hors normes de certaines parties nécessitent des poutrelles et hourdis plus importants. Mais le prix de la pierre, du béton est le même pour tout projet. Il faut savoir ce qu'on veut. Le surcoût n'est pas deux fois supérieur.

L'architecte doit être multidisciplinaire : son projet, ce n'est pas qu'une enveloppe, c'est un tout. Il doit y avoir une continuité jusque dans l'agencement des radiateurs, des placards... La manière dont la circulation va se faire à l'intérieur détermine fortement les agencements.

Dans les projets Horeca ou commerciaux, nous pouvons concevoir jusqu'au mobilier ou à l'éclairage en partant des fonctions abritées par le bâtiment et de l'ambiance voulue par le propriétaire. Le plus agréable dans ces situations c'est d'entendre le tenancier dire que la clientèle adhère à l'architecture. Cette démarche part toujours des attentes et besoins du maître d'ouvrage sur lesquelles viennent s'articuler des nouvelles propositions qui donnent aux projets globaux une valeur supérieure dans l'accueil et la conception globale du bâtiment. Ne pas s'arrêter aux modes du moment mais viser une pérennité est indispensable.

Un projet récent qui vous plaît ?

La nouvelle pompe à essence au rond-point "de Crahey" à Bastogne : elle me fait penser à une grande sculpture et c'est bien plus intéressant que le préau à toit plat traditionnel des pompes à essence.

Quelques réalisations de l'atelier de Philippe Bosquée :

Maisons familiales : rénovation Fruytier, gîte Bronckart

Bâtiments industriels : Made By, Batifer

Bâtiments commerciaux - bureaux : Natur'Elle, Groupe Bastin, Green Energy 4 seasons

HORECA : Sanglier des Ardennes, Man's bar, 4 saisons

Bâtiments publics : annexe de l'hôtel de ville de Marche (en cours), transformation de la gendarmerie de Rendeux en logements sociaux

Espaces publics : rond-point à la sortie de Hotton vers Erezée



Livre

Architectures, Wallonie-Bruxelles

ARCHITECTURES,
WALLONIE-BRUXELLES
INVENTAIRES#0 INVENTORIES
2005-2010



Cet ouvrage, sous-titré "Inventaires: Projets-Réflexions-Actions", a été réalisé à l'initiative de la Communauté française et de Wallonie-Bruxelles International. L'objectif est de mettre en avant l'architecture en tant que technique d'amélioration du cadre de vie. Pour ce faire, des photos dialoguent avec des réflexions de sociologues, d'historiens, d'architectes, de philosophes...

Si le bilinguisme, français-anglais, de l'ouvrage et la taille de la police n'engagent pas à la lecture, la qualité des nombreuses photos rend un réel hommage à la production architecturale actuelle en Wallonie et à Bruxelles.

Cet exercice d'inventaire est destiné à être renouvelé régulièrement. Suite donc au prochain numéro !

Ce livre est disponible à la consultation ou à la location à la MUFA.

Compte-rendu

Journées du Patrimoine



Dans le cadre des Journées du patrimoine 2011, dont le thème était "Des Pierres et des Lettres", la Vieille Cense a accueilli différentes activités : jeu de boules, cochonnailles, bénédiction des animaux, balade en calèche... Différentes expositions complétaient l'offre : philatélie, peinture, livres.

C'est dans ce cadre que la MUFA a proposé une exposition sur les taques de cheminée. L'objectif était de décrypter les décors de ces objets fort peu connus. Le contenu était scindé en quatre parties : faune, flore, héraldique, scène. En plus de ces panneaux illustrés, d'authentiques plaques étaient exposées. Elles ont été prêtées par le Fourneau Saint-Michel.

Pour ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de visiter cette exposition, les panneaux sont accessibles sur le site internet de la MUFA, dans l'onglet Activités.

Conférence



Le 20 septembre, s'est tenu à Wellin une conférence intitulée : Quelle ruralité pour la Wallonie en 2050 ? La soirée, organisée par la MUFA, en collaboration avec la commune de Wellin, était menée par Luc Maréchal. Cet ancien inspecteur général et directeur général ff de la DGO4, a notamment travaillé sur le SDER, le RAVeL, la problématique des maisons en bois...

Dans un premier temps, une réflexion sur la définition de la ruralité a mis en avant l'existence non pas d'une ruralité mais de ruralités multiformes. Ce constat conduit à l'abandon de la dichotomie urbain/rural par la prise de conscience de la complexité du territoire. La question de l'étalement urbain a également été évoquée. Cette dispersion des activités économiques et de l'habitat dans le territoire remonte aux Trente glorieuses. Si aujourd'hui, la volonté d'abandonner ce système au profit d'une rationalisation du territoire est admise, le passage à la phase opérationnelle tarde à venir.

Un compte-rendu plus détaillé de cette soirée sera bientôt disponible www.muфа.be

Agenda

Habiter quelque part



Manhay vue du ciel

Le 28 octobre 2011, des représentants de l'**Atelier du Territoire** animé par la MUFA iront présenter au Parlement wallon, et au Ministre Henry, les conclusions de leur trois réunions. Ils seront accompagnés des participants des autres ateliers de Wallonie.

Le 7 novembre, à Manhay, aura lieu l'inauguration du cycle "**Habiter quelque part**" qui présentera Manhay vue du ciel à partir de photo aérienne. Lors de cette première soirée, les lauréats du concours de dessin organisé pour les enfants de la commune seront récompensés. Quatre autres soirées sont prévues, elles se dérouleront en deux temps. Tout d'abord, sera projeté un montage des photos aériennes, une animation sur le thème de l'aménagement du territoire est ensuite prévue. Un livret reprenant certaines des photos aériennes sera distribué gratuitement aux participants.

7 novembre : soirée inaugurale à Manhay

9 novembre : Grandmenil

15 novembre : Dochamps

17 novembre : Harre

21 novembre : Vaux-Chavanne



Wallonie

Le périodique de la MUFA est éditée avec le soutien de la Région wallonne et des communes partenaires

Il peut être obtenu sur simple demande ou téléchargé sur le site internet

Editeur responsable : Philippe-Jacques SCHREDER (Président)

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl

Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 MARLOIE

Tel : 084/45.68.60 - Fax : 084/45.68.61 - Mail : info@muфа.be - www.muфа.be

n°14 (2011) - trimestriel (sept.oct.nov.) - n° agrément : P911469